

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2023-41

LE VENDREDI NEUF JUIN DEUX MIL VINGT TROIS A DIX-HUIT HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS, M. Olivier ROUCHE, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSÉ, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, M Philippe BEUGNON, Mme Christine GIBAUD, M. Thierry GARDIE, M. David LE GLANIC

SECRETAIRE : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

PROCURATION : M. Romuald SEITE donne procuration à M. Philippe BEUGNON

date de convocation :	09/06/2023	nombre de conseillers :	
date d'affichage :	01/06/2023	en exercice :	14
		présents :	13
		votants :	14
		quorum :	8

RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT A DUREE DETERMINEE CONCERNANT LE POSTE D'AGENT DE RESTAURATION SCOLAIRE

Madame le Maire demande au conseil municipal le renouvellement d'un contrat à durée déterminée concernant le poste de l'agent de restauration scolaire, à raison de vingt-deux heures annualisées par semaine à compter du 1^{er} septembre 2023 et ce pour une durée d'un an, il est proposé de renouveler ce contrat dans les mêmes termes que le précédent. Toutes les démarches administratives ont été effectuées pour approuver ce renouvellement.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette demande et indique que les crédits correspondants ont été inscrits au budget.

Le Maire
Dominique HERPIN-POULENAT



La secrétaire de séance
Isabelle LEPICIER-CAPUTO

Envoyé le :
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :
Publié le :
La présente délibération peut faire
l'objet d'un recours dans un délai
de deux mois devant le Tribunal Administratif
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 19/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20230609-2023_41-DE